



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB 26.10.2020

Numéro de publication: HR01-1005007881

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées DaLi FOOD Sàrl, Cheyres-Châbles

DaLi FOOD Sàrl

Route d'Yverdon-les-Bains 342

1468 Cheyres

DaLi FOOD Sàrl, à Cheyres-Châbles, Route d'Yverdon-les-Bains 342, 1468 Cheyres, CHE-458.072.869. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 15.10.2020. But: l'exploitation d'un café-restaurant-pizzeria ainsi que la fabrication et la vente de pâtes et mets à l'emporter. La société peut effectuer toutes opérations financières, commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières, à l'exception de toute opération prohibée par la LFAIE, créer des succursales ou des filiales en Suisse et à l'étranger, participer à toutes entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but et accorder des prêts ou des garanties à des associés ou des tiers, si cela favorise ses intérêts. Prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: selon statuts. Capital social: CHF 20'000. Organe de publication: FOSC. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Personnes inscrites: Anzaldi Bevilacqua Bruno, d'Italie, à Chavannes-près-Renens, associé, 12 parts de CHF 1'000, gérant, signature individuelle; Anzaldi Bevilacqua Eliza, de Roumanie, à Chavannes-près-Renens, associée, 8 parts de CHF 1'000, sans signature. Selon déclaration du 15.10.2020, la société n'est pas soumise à un contrôle ordinaire et renonce à un contrôle restreint.

Registre journalier no 5890 du 21.10.2020

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Fribourg